



Cabinet de la Ministre

Paris, le Jeudi 25 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication des décrets d'attribution du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Les décrets d'attributions des membres du Gouvernement ont été publiés ce matin au Journal Officiel. Ils précisent ainsi les missions du ministère du Développement durable.

Le Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable et de l'environnement, du climat et de la sécurité industrielle. A ce titre, il élabore et met en œuvre, conjointement avec le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la politique en matière de sûreté nucléaire.

Il est responsable, en lien avec le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, de la préparation et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'énergies renouvelables, notamment en matière tarifaire, du développement et de la promotion des technologies vertes et de la diminution de la consommation énergétique.

Il élabore et met en œuvre la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Il promeut une gestion durable des ressources rares. Il est en charge des négociations européennes et internationales sur le climat, en concertation avec le ministre d'État, ministre des Affaires Étrangères et Européennes.

Il est également compétent en matière de transports et de leurs infrastructures, d'équipement, de logement et de lutte contre la précarité et l'exclusion, de construction, d'urbanisme et d'aménagement foncier.

Il est chargé du domaine de la mer, à l'exception de la pêche, des cultures marines et de la construction et de la réparation navales.

« La volonté sans faille du gouvernement de poursuivre la conversion de la France au développement durable est inscrite dans la définition même du périmètre du Ministère. Le premier ministre a d'ailleurs confirmé hier cette détermination lors de son discours de politique générale en affirmant que les engagements du Grenelle de l'environnement seront intégralement respectés. Désormais, il nous revient, avec Benoist Apparu et Thierry Mariani de placer la compétitivité écologique, levier de croissance et d'emplois, au cœur de notre économie et du quotidien des Français » souligne Nathalie Kosciusko-Morizet.

Contacts presse

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet : Anne Dorsemaine / Aurore Longuet 01 40 81 72 36

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr